



Préparation à la licence

PART-66 - B1.3



Objectifs de la formation

Valider les modules du programme PART 66 de la licence B1.3 Hélicoptères à Moteurs à Turbines.

Qualification permettant d'occuper un poste d'APRSeur dans un organisme de maintenance PART 145.

Organisme de formation agréé par la DGAC - PART.66 B1.1 B1.3 - PART.147 – sous la référence FR.147.0015 (Lycée Tristan Corbière / GRETA Morlaix)

Préparation licence B1.3

Contenus*

- Module 1 : Mathématiques
- Module 2 : Physique
- Module 3 : Electricité
- Module 4 : Electronique
- Module 5 : Techniques digitales
- Module 6 : Matériaux et matériels
- Module 7A : Pratiques d'entretien
- Module 8 : Aérodynamique de base
- Module 9A : Facteurs humains
- Module 10 : Réglementation aéronautique
- Module 12 : Aérodynamique des hélicoptères à turbines, structures et systèmes
- Module 15 : Turbines à gaz

* Conforme au programme PART. 66 de la licence B1.3
(règlement européen 1321/2014)

Agence de Morlaix

Annexe aéronautique lycée Tristan Corbière
Aéroport de Ploujean
02 98 15 15 62
gbo.aero@ac-rennes.fr



Contact
Stéphanie GUYAVARCH,
coordinatrice



Lieu de formation

Annexe aéronautique lycée Tristan Corbière
- aéroport de Ploujean



Pré requis

Être titulaire d'un diplôme ou titre aéronautique.
Avoir une expérience professionnelle d'au moins 3 ans.



Publics

Individuels - demandeurs d'emploi
Salariés d'entreprise
Militaires en reconversion



Durée

17 semaines
440 h maximum



Dates

Du 4 nov-19 au 13 mars-20



Méthodes et moyens pédagogiques

Cours théoriques
Autoformation accompagnée



Validation

Certificat européen de réussite aux
examens PART 66



Plan de formation
entreprise



Individuels payants - Demandeurs d'emploi selon conditions -
Militaires en reconversion

MAJ juin19

